

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 31/32

22^e année • mercredi 31 juillet 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

«Chantier indigne! Hygiène indigne!»



NEIL LABRADOR

Echafaudages obstrués de débris, détritus, sanitaires dans un état innommable... Le 16 juillet dernier, des syndicalistes d'Unia ont bloqué un chantier employant une trentaine d'ouvriers à Genève. But de l'action? Protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Une intervention payante: l'entreprise responsable a dû fermer le site et faire le ménage. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Plus d'un travailleur sur dix mal payé

Sonya Mermoud

Les vacances loin de chez soi, un rêve inaccessible pour nombre de salariés trop pauvres pour les envisager. Le moindre imprévu financier, une facture de dentiste par exemple, devient un casse-tête pour ces mêmes employés qui, confrontés à une dépense extraordinaire, voient l'équilibre fragile de leur budget se rompre au point que certains renoncent même à se faire soigner... Mais de qui parle-t-on dans l'opulente Suisse dont la santé économique et un taux de chômage largement inférieur à la moyenne européenne font pâler d'envie ses pays voisins? Quels sont ces travailleurs qui, bien que bossant souvent à plein temps, peinent

à joindre les deux bouts? Jonglent chaque fin de mois avec le maigre pécule qui leur reste une fois les charges fixes couvertes? Des personnes particulièrement mal payées, dont une majorité de femmes, et travaillant pour la moitié d'entre elles dans des entreprises de petite taille comptant moins de 50 collaborateurs. Selon la dernière enquête de l'Office fédérale de la statistique (OFS) sur la structure des salaires 2016 publiée ce mois-ci, plus d'une personne sur dix perçoit une rémunération basse. Comprenez un revenu mensuel inférieur à 4335 francs soit les deux tiers du salaire médian qui s'élève, pour l'année de référence, à 6502 francs. Ces catégories d'employés se retrouvent essentiellement dans le secteur des services à la personne comme les salons de coiffure ou les entreprises de nettoyage qui affichent pour leur part le taux de postes à bas salaire le plus élevé, soit 59,1%. Viennent ensuite les branches du commerce de détail, de la restauration et de l'hôtellerie. Des secteurs qui retiennent depuis des lustres l'attention des syndicats bataillant pour obtenir de meilleures conditions de travail et une revalorisation salariale de ces branches. Sur les 473 700 actifs frappés par la problématique, deux tiers sont des travailleuses, et plus de la moitié de nationalité étrangère. Des constantes en la matière entre la discrimination salariale observée dans les métiers dits typiquement féminins – donc qui aurait une va-

leur moindre? – et l'exploitation, souvent plus aisée, d'un personnel sans passeport suisse, ne connaissant ou n'osant pas nécessairement lutter pour ses droits. Quant au cursus des travailleurs payés au lance-pierre ou presque, il varie. Les personnes sans qualification ou celles ayant été formées en entreprise sont majoritaires. Mais on trouve aussi un taux de 10,4% de bas salaires parmi les employés au bénéfice d'un CFC et de 14,8% parmi ceux avec une maturité... Des apprentissages et des études guère valorisés... Au niveau géographique enfin, le Tessin se trouve en tête de liste des régions où le taux d'emploi à bas salaire s'avère le plus élevé, soit 24,7%. Plus du double de la moyenne nationale. Ces chiffres démontrent, une fois de plus, la nécessité de contrôles et d'augmentation des rémunérations, en particulier dans les branches majoritairement féminines: les revendications du 14 juin trouvent, avec l'étude de l'OFS, une nouvelle cage de résonance s'il en fallait encore. Dans ce contexte, l'introduction de salaires minimaux de 4000 francs fois treize et la conclusion de conventions collectives de travail de branche se révèlent indispensables pour lutter contre la précarité induite par la situation actuelle. Autant d'exigences qui, dès la rentrée, seront ramenées sur le devant de la scène par Unia. Un automne combatif en perspective... ■

PROFIL



Oleg Gafner, un combat pluriel.

PAGE 2

SUISSE

La LMP privilégie le lieu d'exécution des travaux.

PAGE 3

NEUCHÂTEL

Sous-enchère salariale à la raffinerie de Cressier.

PAGE 5

ENVIRONNEMENT

L'initiative pour les glaciers cartonne.

PAGE 10

Jiyana Tassin

«L'écologie devrait être au centre des questions migratoires, sociales ou économiques.» Une thématique qui occupe une place prépondérante dans la vie d'Oleg Gafner, 18 ans, coprésident des Jeunes Verts suisses et membre chez les Verts. Ecologiste engagé, il présentera sa candidature aux élections fédérales d'octobre. Un militantisme qu'il envisage déjà au quotidien puisqu'il est, par exemple, devenu végétarien, favorise les trajets en train et évite d'acheter des vêtements de marque. Dans un autre registre, le Vaudois est également directeur du festival de musique classique 4 saisons, un événement trimestriel ouvert uniquement aux jeunes souhaitant se produire sur une scène professionnelle à Lausanne. «Je me suis lancé dans cette aventure sans trop me poser de questions. C'était fou et irresponsable mais ça a fonctionné. J'ai réalisé que l'âge n'était pas une barrière face à la volonté.» Gymnaste, Oleg Gafner jongle entre ses études, son implication politique et le festival. «Je sais que je dois être attentif en cours, ne rien louper. Je travaille dans les bus, les trains ou durant les pauses. C'est une optimisation permanente du temps. Il m'est arrivé d'être énervé ou déçu parce que les choses n'avançaient pas assez vite, mais le simple fait de voir des étoiles dans les yeux du public me suffit. Je me nourris de cette énergie.»

UN FESTIVAL À QUATRE TEMPS

A la différence de ce qu'on pourrait croire, Oleg Gafner écoute peu de musique durant son temps libre. «C'est assez paradoxal, mais je la vis tellement qu'il m'est impossible de faire autre chose quand j'entends une mélodie.»

«La rage et l'urgence
de la question nourrissent
ma volonté d'agir»

Une situation qui ne l'a pas empêché de se lancer dans la création du Festival 4 saisons, il y a cinq ans. Inexpérimenté, l'adolescent d'alors se heurte rapidement aux clichés attribués à son âge. Pas de quoi le décourager. Au contraire. Sa première motivation, il la puise dans son expérience de violoncelliste. «On nous pousse à être des prodiges, mais on a très peu l'occasion de jouer en public. Je trouvais intéressant d'offrir une étape intermédiaire aux jeunes musiciens, de leur donner la chance de s'essayer aux concerts avant de devenir des professionnels.» Fonctionnant au début sur le système du chapeau pour des questions logistiques, le festival attire un public varié. Le jeune directeur réalise le potentiel de cette politique ta-

rifaire basse. Sa vision et ses objectifs évoluent alors vers un combat politique: rendre la culture accessible pour tous. Malgré la notoriété grandissante de l'événement, les concerts restent aujourd'hui tributaires des spectateurs et de leur générosité. Mais surtout des sponsors qu'Oleg Gafner doit trouver. Un défi d'autant plus grand que, l'année prochaine, la manifestation se déroulera au prestigieux Opéra de Lausanne. Cumulant les activités, le gymnaste a tout de même dû faire des concessions pour les mener toutes à bien, comme ses études de violon-

celle qu'il a abandonnées avant l'entrée en préprofessionnel au Conservatoire de Lausanne. Sans regrets. Il considère que son engagement musical a simplement évolué et qu'il vit aujourd'hui la musique à travers les musiciens qu'il recrute.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Une création poétique à travers les montagnes. Une chasse aux mots, aux allitérations et au silence: voici le sujet qu'Oleg a choisi pour son travail de maturité. Pour le réaliser, le jeune homme est parti une semaine dans les mon-

tagnes marcher et écrire des poèmes. «Je fais déjà beaucoup de choses dans ma vie, alors, en dehors, j'aime la simplicité. La solitude en montagne permet de se déconnecter de la réalité et de s'émerveiller des choses simples.» Grand admirateur du philosophe Thoreau, il s'identifie souvent à cet auteur «écologiste avant l'heure». Une sensibilité à l'environnement qui coule de source lorsqu'il en parle. Sa plus grande peur étant, notamment, le dérèglement climatique. Une des raisons pour lesquelles il s'est engagé, en 2015, chez les Jeunes Verts. «La rage et l'urgence

de la question nourrissent ma volonté d'agir. Reste qu'on a tendance à culpabiliser de plus en plus les gens sur leur consommation. Je trouve ça inquiétant. Evidemment que l'action individuelle est importante, mais elle ne vaut pas grand-chose face à celle, attendue, des grosses entreprises.»

À CONTRE-TEMPS

A travers son festival et son implication politique, Oleg a appris à gérer des comptes, à s'exprimer en public ou encore à organiser et administrer divers événements ou équipes. «Tout le monde croit que j'ai un parcours tout tracé, mais c'est faux. La profession que j'envisage? Je ne sais pas encore. J'aimerais faire un travail qui me permette de garder ma liberté actuelle. C'est ma seule certitude.»

Passionné de cuisine, l'homme aux nombreuses casquettes révèle qu'il a passé plusieurs étés à travailler dans un restaurant de quartier à Lausanne. Les discussions sur la politique y étaient fréquentes et il considère ce bistro comme le berceau de son militantisme. Du cuistot et serveur au conseiller national potentiel, du directeur musical au militant en faveur de l'environnement, l'avenir d'Oleg Gafner interroge... Mais une chose est sûre, il n'a pas fini de nous surprendre. ■



Oleg Gafner, un combat pluriel.

UN ENGAGEMENT CRESCENDO

Candidat pour les Jeunes Verts aux élections d'octobre, Oleg Gafner se bat... contre vents et marées



DE BIAIS

Daniel Süri

GAFFE, V'LA LE TRAVAIL INTELLIGENT!

Hou, là, le coup de vieux qu'il s'était pris, l'ancien commandant de bataillon cycliste présentement secrétaire général de la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée), Ruedi Saurer. Le sentiment d'être à Briançon alors que les autres sont au Galibier, pour rester dans le vélo. On venait en effet de lui apprendre qu'après le téléphone (*smartphone*), les villes (*smart cities*), les réseaux électriques (*smart grid*), voilà que désormais s'ouvrait l'ère du travail intelligent (*smart work*). Parce qu'avant, il était un peu con, le travail? On ne l'affirmait pas ouvertement, mais enfin, il était peut-être un peu... rigide, voilà, c'est le mot, rigide.

«Donc il fallait apprendre au travail à devenir intelligent, demanda Ruedi Saurer à l'un de ses conseillers.» «Enfin, pas tout à fait, voyez-vous, monsieur le secrétaire général, c'est plutôt un concept global qui permet aux entreprises de rester compétitives et adaptées à la société numérique.» *Compétitives, société numérique*: Ruedi Saurer se retrouvait en terrain connu. Il se sentit mieux. «Et comment fait-on l'adaptation au... comment déjà?, "work smart"» «*Euh, smart work*, monsieur le secrétaire général», le corrigea doucement le conseiller, se souvenant que les lacunes en anglais de Ruedi Saurer avaient été publiquement étalées. En fait, il s'agissait de mettre intelligemment en œuvre des formes de travail flexibles. Autrement dit un effort continu de flexibilité afin de s'adapter aux changements dans le monde du travail. Ruedi Saurer fut submergé par tant d'intelligence et perclus par tant de flexibilité. Le métier devenait vraiment de plus en plus difficile. Il demanda donc des exemples, pour mieux comprendre. «Alors, il y avait par exemple Swisscom, où les *business developer*...

Ruedi Saurer: «Les quoi?» «*Euh*, les agents commerciaux, monsieur le secrétaire général. Swisscom donc, où les agents commerciaux pouvaient choisir les équipements informatiques de leur choix et travailler où ils voulaient quand ils voulaient, alors qu'il y a dix ans, ils ne pouvaient même pas changer leur fond d'écran. C'est dire l'esclavagisme de cette période honnie. Mais fond d'écran ou pas, il y avait des objectifs à atteindre quotidiennement.» «*Aha*, fit Ruedi Saurer, alors c'est ça le travail intelligent, changer le fond d'écran et rentrer au bureau quand on veut si tout le travail a été fait?» «Oui, en effet, mais pas seulement, monsieur le secrétaire général. C'est aussi le télétravail et le Ruedi Saurer: «Le quoi?» «*Euh*, le nuage, monsieur le secrétaire général.» «*Aha*, comme de Gaulle et Malraux?» «Pardon, monsieur le secrétaire général?» «De Gaulle a dit une fois de son ministre de la Culture, André Malraux, connu pour ses développements quelquefois obscurs, que c'était quelqu'un de "nuageux, avec de belles éclaircies". Alors, où elle est, l'éclaircie dans votre clou?» «*Cloud*, monsieur le secrétaire gé-

néral, c'est-à-dire l'informatique dans le nuage, ou infonuagique, qui consiste à partager un certain nombre de ressources communes par l'intermédiaire de serveurs distants.» «Combien?» «Pardon, monsieur le secrétaire général?» «Distants de combien?» «Oh, cela peut beaucoup varier, voyez-vous, l'éloignement peut-être très grand, jusqu'en Alaska, par exemple.» «Ah bon, je croyais qu'on travaillait à la maison, avec le télétravail.» «Si, si, mais les données, elles, circulent, monsieur le secrétaire général. Et comme le travailleur ou la travailleuse ne se déplace plus, mais seulement les données, c'est écologique. En plus, les gens travaillent plus, donc la productivité augmente. C'est *win-win!*» «C'est quoi?» «Gagnant-gagnant, monsieur le secrétaire général.» «Et pas de critiques?» «Oh, monsieur le secrétaire général, bien sûr, il y a toujours quelque universitaire gauchiste pour cracher dans la soupe, prétendre que le télétravail entraîne des risques de suractivité et de sous-activité, qu'il fait pression sur les salariés pour qu'ils soient disponibles jour et nuit, etc. Il y a même un sociologue de l'Université de Ge-

nève qui a expliqué que l'entreprise demandait à l'employé d'être autonome dans le cadre qu'elle-même avait préalablement défini et que sa créativité devait se mettre au service des objectifs de l'employeur.» Ruedi Saurer: «Oui, mais ça, c'est normal. Le chef de la famille, c'est l'homme, et la cheffe des objectifs, c'est l'entreprise. Sinon, la productivité file, hein. Même à l'étranger, des fois.» «Tout à fait, monsieur le secrétaire général. Et puis l'avenir, c'est quand même le travail nomade.» «Qu'est-ce que c'est que ça? On va employer des nomades?» «Non, non, monsieur le secrétaire général, juste faire que le travail puisse se dérouler indépendamment du lieu où vous et vos interlocuteurs vous trouvez. Grâce au *cloud* et à la visioconférence, par exemple. Ainsi, vous pourriez vous trouver sur une plage en Asie et moi ici.» «*Aha!* Et vous voudriez voir mes souvenirs de vacances en Thaïlande avec mon épouse Claude-Aline en passant par votre nuage en Alaska?» ■

LE LIEU D'EXÉCUTION PRIVILÉGIÉ, SOULAGEMENT SYNDICAL

Le Parlement a adopté la révision totale de la Loi fédérale sur les marchés publics

Jérôme Béguin

Le 21 juin dernier, le Parlement a adopté la révision totale de la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP). Le sujet a occupé plusieurs sessions, l'enjeu étant de taille, puisque plus de 300 000 emplois et près de 8% du produit intérieur brut dépendent des marchés attribués par les collectivités publiques; en 2017, la Confédération a acquis, à elle seule, pour 5,7 milliards de francs de travaux de construction, de biens et de services. Le but de la réforme de la LMP est d'harmoniser les législations fédérale et cantonales, ainsi que d'intégrer l'accord sur les marchés publics conclu à l'OMC et approuvé par les Chambres fédérales en 2012. Mais la version présentée par le Conseil fédéral à la suite de la période de consultation était restée en travers de la gorge des syndicats. Le gouvernement proposait d'abandonner la règle du lieu d'exécution, qui définit notamment les conditions de travail et de salaire, au profit du lieu de provenance des entreprises soumissionnaires, suivi en cela par le Conseil des Etats. Les soumissionnaires des cantons où les conditions de travail sont meilleures se seraient retrouvés désavantagés par rapport à ceux où les salaires sont moins élevés. Si l'on prend l'exemple d'une entreprise tessinoise qui postule pour un chantier vaudois, avec le principe du lieu d'exécution, elle doit respecter les salaires lémaniques, plus élevés, par contre, en choisissant la provenance, elle peut se contenter des rémunérations du sud des Alpes. Dans les rangs syndicaux, l'Union syndicale suisse (USS), Unia, Travail.Suisse et Syna avaient fait connaître leur profond désaccord, une position entendue par le Conseil national. Les deux Chambres ont finalement éliminé cette divergence et c'est le lieu d'exécution qui a été privilégié. «C'est une belle victoire pour les syndicats, se réjouit Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS en charge du droit du travail. La proposition d'abandonner le principe du lieu d'exécution était particulièrement préoccupante, elle aurait



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

La LMP, un enjeu de taille. Plus de 300 000 emplois et près de 8% du produit intérieur brut dépendent des marchés attribués par les collectivités publiques.

entraîné une forte augmentation de la sous-enchère.»

LIMITER LA SOUS-TRAITANCE

La prochaine étape se jouera dans les cantons qui doivent mener à bien le processus d'harmonisation. Outre le principe du lieu d'exécution, d'autres aspects de la protection des salariés dans les marchés publics sont de compétence cantonale. L'USS plaide pour limiter la sous-traitance à un seul niveau. Le secteur de la construction surtout voit se former des chaînes de sociétés toujours plus longues, de sorte que les organes de contrôle perdent la vision d'ensemble permettant de surveiller les conditions de travail et de salaire. «Il n'est pas rare que les

maîtres d'ouvrage ne savent même plus qui fait quel travail sur quel chantier et à quelles conditions, tellement ils ont de sous-traitants. Souvent, la Confédération, les cantons et les communes ne savent pas non plus qui, au final, fait quel travail. Cela crée un terrain extrêmement propice aux scandales, puisque la probabilité de sous-enchères salariale et sociale, respectivement de travail au noir, augmente de façon exponentielle à chaque niveau supplémentaire de sous-traitance», explique Luca Cirigliano. Toujours pour éviter les fraudes et les abus, l'USS veut que les entreprises actives dans les branches soumises à une convention collective de travail (CCT) soient obligées de présenter une attestation

de conformité lors d'une postulation à un marché public. Délivré par les commissions paritaires, ce document permet de s'assurer qu'une entreprise est inscrite dans un registre professionnel, qu'elle a été contrôlée et qu'aucune infraction n'a été constatée. Enfin, il est important aux yeux des syndicats de limiter le recours au travail temporaire. Pour le juriste de l'USS, Genève montre l'exemple: «Des discussions sont actuellement en cours pour inscrire dans la loi l'ancien règlement cantonal qui prévoyait de limiter à 20% le taux d'employés temporaires sur les marchés publics.» ■

FRIBOURG VEUT RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR

Jérôme Béguin

Le Conseil d'Etat fribourgeois a transmis au Grand Conseil le projet de révision de la Loi sur l'emploi, dont le but principal est de renforcer la lutte contre le travail au noir. Les inspecteurs du Service public de l'emploi (SPE) auront désormais des compétences de police judiciaire pour enquêter. Ils suivront d'ailleurs une formation à l'école de police. L'activité des entreprises fautives pourra être arrêtée sur-le-champ, alors qu'aujourd'hui, le SPE a 48 heures pour se prononcer sur une demande de suspension. Enfin, les sanctions prendront une nature dissuasive, elles pourront se monter jusqu'à 1 million de francs et 10% de l'offre pour les marchés publics.

UN TIGRE DE PAPIER?

Secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier salue la démarche: «C'est très bien, cela fait longtemps que les partenaires sociaux demandent le renforcement de la lutte contre le travail au noir et la sous-enchère. Nous attendons d'eux toujours que l'ensemble des quinze mesures annoncées l'année dernière par le Conseil d'Etat soient mises en place.» Le secrétaire syndical et, de surcroît député socialiste au Grand Conseil, ne cache pourtant pas son scepticisme: «Si les intentions de cette loi sont louables, nous craignons que cela reste un tigre de papier. Connaissant la force d'inertie de l'administration et les pratiques, il y a de quoi être prudent. Avec les représentants patronaux, nous avons rendez-vous le 13 août avec le conseiller d'Etat Curty pour évoquer des propositions concrètes en ce qui concerne l'application. Il faut que le texte de loi soit concrètement réalisable, qu'on puisse, dans les faits, bloquer des chantiers.» Faute de quoi, le député prévoit de déposer une volée d'amendements au Parlement, qui se penchera en septembre sur le projet de loi. ■

Comment façonner le droit du travail à l'ère de la numérisation?

Lors de la journée de formation organisée par Movendo sur le thème du centenaire de l'OIT, un atelier animé par l'avocate Anne Meier a posé les enjeux du travail et du partenariat social 4.0

Manon Todesco

Les nouvelles technologies génèrent de nouvelles formes d'emplois, avec pour conséquence une remise en question totale du monde du travail et des rapports de force. Le défi de la transformation numérique et celui de l'accompagner par un solide volet social sont de taille. Le 25 juin, à l'occasion de la journée d'étude de Movendo à Berne, *L'Événement syndical* a participé à un atelier sur ces questions. Anne Meier, avocate et coauteure d'une étude sur le rôle du partenariat social dans le cadre de la digitalisation, a commencé par contextualiser le sujet: «La digitalisation est difficile à identifier et à quantifier. Ce que l'on sait, c'est que les entreprises s'en emparent très vite et qu'elle vient complètement transformer les processus d'organisation syndicale.» Par exemple, ces livreurs à vélo genevois

qui se sont organisés via des groupes de discussions WhatsApp, sans syndicat, et qui débattent de leurs conditions de travail et de leurs revendications. «La robotisation des tâches simples et répétitives engendre, pour sa part, la disparition de certains métiers, et pose la question du traitement des robots et de leur taxation ou non.» Anne Meier illustre son propos par les entrepôts Amazon aux Etats-Unis, automatisés quasiment à 100% dans la préparation des commandes.

CHANGEMENT DE PARADIGMES

Uber, apparu il y a une dizaine d'années, est l'exemple même de la digitalisation. L'«uberisation» de la société ne s'est pas fait attendre longtemps. Des dizaines de plateformes de ce type ont fleuri en Suisse, proposant les services de femmes/hommes de ménage, de retraités à tout faire ou encore de livraison de repas. «La grande question

juridique du moment est de savoir si le travail digital est salarié, indépendant ou à inscrire dans une catégorie intermédiaire qui n'existe pas encore en Suisse?» Aujourd'hui, seuls ces deux premiers statuts sont reconnus. Uber et consorts, sans surprise, n'en démordent pas: leurs chauffeurs et autres sont des indépendants. La réflexion de créer un nouveau statut d'autoentrepreneur, présent par ailleurs en France, à intégrer dans une convention collective de travail (CCT) serait une solution. Mais pour ce faire, il faudrait que ces travailleurs se mettent d'accord sur un salaire conventionnel, et cela entraverait la sacro-sainte liberté économique et de concurrence... Si, en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne ou encore en Suisse, les chauffeurs Uber luttent pour obtenir le statut de salariés, ailleurs, c'est hors de question. «Je me

suis rendue au Ghana, explique l'avocate, et Uber marche très fort! Ils sont ravis et n'ont aucune envie d'être salariés. Ils sont leur propre patron, ont des voitures haut de gamme et travaillent quand ils veulent. Les populations raisonnent différemment selon le contexte économique dans lequel elles vivent.» Si ces revenus d'appoint peuvent être vus comme une occasion pour certains, les effets sont néfastes pour le reste de la société: d'abord pour les chauffeurs eux-mêmes, mal payés et dénués de toute couverture sociale, et pour les travailleurs professionnels du transport, qui subissent une concurrence déloyale. «Quant à la négociation collective, si les modèles type Uber ou Amazon tendent à se multiplier, cela va questionner l'essence même de la représentativité, du partenariat social et du rôle des syndicats.»

DÉFIS DE TAILLE

Les mutations du monde du travail présentent des enjeux importants pour les syndicats. L'objectif reste le même, à savoir maintenir et renforcer les droits et la protection des salariés, mais pourrait être mis à mal face à la digitalisation et à l'explosion du télétravail, les employés n'étant plus présents physiquement sur un même lieu de travail. Selon Anne Meier, le défi sera donc de continuer à rassembler et à organiser les travailleurs: «Il ne faudra pas rester à la traîne en tant que syndicats, mais s'emparer également de ces nouvelles technologies pour mobiliser.» L'action doit être aussi d'ordre politique. «Les Etats doivent s'immiscer dans ces discussions et s'accorder sur des réglementations à l'échelle européenne», conclut l'avocate. ■

La rédaction

SOUS-ENCHÈRE À LA RAFFINERIE DE CRESSIER

Des inspecteurs sont tombés sur des travailleurs de l'Est vraisemblablement payés entre 5 et 10 euros sur le site neuchâtelois

Jérôme Béguin

Nouveau cas de sous-enchère, cette fois dans le canton de Neuchâtel. Des travailleurs venant notamment des pays de l'Est ont participé à la maintenance de la raffinerie de Cressier avec des salaires horaires qui n'auraient pas dépassé les 10 euros. D'après *Arcinfo*, qui a sorti l'affaire la semaine dernière, 680 travailleurs temporaires, dont des ouvriers étrangers, ont été employés au mois de juin durant deux semaines à l'entretien bisannuel des installations pétrolières. Des inspecteurs de l'Office neuchâtelois des relations et des conditions de travail (ORCT) ont contrôlé une soixantaine de travailleurs détachés et sont tombés notamment sur une dizaine d'ouvriers des pays de l'Est sous-payés. Ils auraient touché pour leur activité entre 5 et 10 euros de l'heure, soit de 5,5 à 11 francs, alors que le salaire minimum cantonal impose un tarif horaire de 20,02 francs. En outre, selon l'enquête du quotidien neuchâtelois, des ouvriers ont été amenés à travailler six à sept jours par semaine et jusqu'à treize jours d'affilée. Interrogé, le Service neuchâtelois de l'emploi, dont dépend l'ORCT, n'a pas confirmé ces informations... mais ne les conteste pas

non plus. « S'il est avéré que des travailleurs ont gagné entre 5 et 11 francs de l'heure sur sol neuchâtelois, c'est inacceptable », commente Catherine Laubscher. Pour sa part, Unia vient de recevoir des travailleurs qui ont également clairement été sous-payés, alors qu'ils œuvraient à des activités soumises à une convention collective de travail de force obligatoire. De plus, après intervention de l'ORCT, nombre d'entre eux ont été licenciés par téléphone le dernier jour de travail de juin, avec effet immédiat, alors que leur contrat de durée déterminée allait jusqu'à fin juillet. Juste illégal et scandaleux fait remarquer la secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel.

NON-SENS...

La raffinerie Varo se défend auprès d'*Arcinfo* en expliquant qu'elle doit faire appel à des sociétés spécialisées installées en France, aux Pays-Bas et au Danemark, qui elles-mêmes peuvent sous-traiter des activités. L'entreprise rappellerait toutefois à ses sous-traitants les obligations légales en vigueur en Suisse et à Neuchâtel. Pour Catherine Laubscher, c'est insuffisant et manifestement totalement inefficace, eu égard au nombre de graves problèmes rencontrés dans ces travaux de mainte-



NEIL LABRADOR

Unia demande à la raffinerie d'interdire la sous-traitance, d'imposer aux entreprises choisies l'obligation de remettre des fiches de salaire, des attestations bancaires et des décomptes des heures travaillées certifiant du respect de rémunérations correctes.

nance qui ont occupé selon Varo 89 entreprises dont 39 étrangères et quelque 680 travailleurs temporaires. « Nous demandons à la raffinerie d'interdire la sous-traitance, d'imposer aux entreprises choisies l'obligation de remettre des fiches de salaire, des attestations bancaires et des décomptes des heures travaillées attestant du respect des salaires corrects; et à l'Etat de contrôler à l'avenir systématiquement l'ensemble des détachés pour ces maintenances. Nous voulons aussi que le salaire minimum versé soit celui des branches similaires, comme les techniques du bâtiment, l'électricité ou les échafaudages et pas seulement l'équivalent du salaire minimum neuchâtelois », détaille la secrétaire syndicale. Le dossier va atterrir sur la table de la

Commission tripartite neuchâteloise. « Les partenaires sociaux ont demandé une discussion au prochain bureau de la commission. Il faut aussi rencontrer l'entreprise. La raffinerie mène régulièrement des travaux de maintenance, il faut poser des conditions, obtenir une transparence et ne plus être confrontés à des sous-enchères de ce genre ». Enfin, pour la secrétaire régionale, réduire de moitié le délai d'annonce de huit jours pour les travailleurs déta-

chés, comme cela est évoqué dans les négociations sur l'accord institutionnel avec l'Union européenne, serait un « non-sens » et un « scandale »: « Il n'est déjà pas évident de réaliser les contrôles dans le temps imparti. Les mesures d'accompagnement ne doivent pas être affaiblies, mais, au contraire, renforcées. » ■

POING LEVÉ

DES BANQUES À DÉCOUVERT

Par Jiyana Tassin

Les sièges de Credit Suisse à Zurich et d'UBS à Bâle ont été bloqués lundi 8 juillet par une dizaine de manifestants en faveur de la protection du climat. Avec des pots de fleurs et des vélos en guise de barrages, cette action pacifique avait pour but de dénoncer la place financière suisse. En particulier ces deux banques qui, fustige Greenpeace, contribuent à alimenter le réchauffement climatique avec leurs investissements dans les énergies fossiles. Selon les activistes, le nombre de militants se serait élevé à « plusieurs centaines » à Zurich, et 80 d'après la police, qui les a violemment délogés de leurs postes. Après 48 heures de garde à vue, les contestataires ont été accusés de manifestation non autorisée, de contrainte et de refus d'obtempérer ainsi que de violation de propriété privée pour certains. Des échantillons d'ADN ont aussi été prélevés sur la quasi-totalité des accusés, y compris les mineurs. Les manifestants ont été condamnés à des peines de prison atteignant presque 6 mois dans certains cas ou à des jours-amende et doivent aussi s'acquitter de frais de justice. Ils ont d'ores et déjà annoncé qu'ils feront appel.

Des banques qui font la sourde oreille face à l'urgence climatique. Selon Greenpeace, entre 2015 et 2017, Credit Suisse et UBS auraient versé au total 12,3 milliards de dollars à 47 entreprises exploitant des combustibles fossiles particulièrement polluants. Pendant ce même laps de temps, les investissements des deux banques auraient également financé 93,9 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre. C'est-à-dire environ deux fois plus d'émissions que tous les acteurs à l'intérieur des frontières suisses en un an. Chiffre alarmant, et pourtant encore loin de la réalité, seuls les investissements dans les 47 entreprises actives dans les formes les plus dangereuses d'énergies fossiles ayant été prises en compte. De quoi mobiliser Greenpeace qui rappelle que l'Accord de Paris sur le climat a été adopté et ratifié par la Suisse. Dès lors, l'ONG exige, entre autres, des deux entreprises: une transparence de leurs activités dans le secteur des énergies fossiles, une cessation des financements de projets dans les domaines, notamment, du charbon, des sables bitumineux et du gaz naturel liquéfié, ainsi que la publication d'un plan d'action concret d'ici à fin 2020.

La désobéissance civile comme dernier recours? La seule façon de se faire entendre? Si la politique, l'éducation et les gestes quotidiens ne font pas changer le système, que reste-t-il? Les sanctions des Ministères publics bâlois et zurchois sont disproportionnées par rapport aux faits reprochés aux activistes. D'autant plus lorsqu'on apprend que les deux villes sont tentées de proclamer l'urgence climatique. Paradoxe... Les banques ne sont, elles, en aucun cas, inquiétées pour leurs investissements scandaleux. A la différence des manifestants qui sont traités comme des criminels. Désobéissance civile ou immobilisme et résignation? Les militants, face aux puissantes institutions bancaires, ont agi, en leur âme et conscience, avec leurs moyens. Et leur ont réclamé, à juste titre, des comptes. ■

«La grève a permis le maintien des emplois et des salaires»

L'an prochain, l'activité de la Buanderie de l'Hôpital fribourgeois sera assumée par une blanchisserie privée. La trentaine de travailleurs ont été reclassés

Sonya Mermoud

L'Hôpital fribourgeois (HFR) a communiqué mi-juillet le nom de l'entreprise qui gèrera, dès le 1^{er} janvier prochain, le linge des établissements hospitaliers publics fribourgeois. Il s'agit des Blanchisseries générales LGB SA soit, précise le Syndicat des services publics (SSP), la même société vaudoise qui avait été choisie lors de l'externalisation de l'activité du Réseau fribourgeois en santé mentale, à Marsens. Cette situation ne mettra toutefois pas en péril le personnel de la Buanderie de l'HFR qui s'est chargé jusqu'alors de cette activité. Et s'est battu pour le maintien des emplois et des salaires. « Comme à la Buanderie de Marsens où les employés avaient débrayé durant six jours, c'est la grève conduite les 12 et 13 juin 2017 par le personnel qui a permis de maintenir l'intégralité des postes de travail des salariés au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée », rappelle avec satisfaction Gaétan Zurkinden, secrétaire régional du SSP. Une partie de la tren-

taine de salariés concernés a en effet déjà été replacée dans des secteurs comme le nettoyage, l'aide aux soins ou encore au bloc. Le processus, entamé il y a deux ans, sera terminé à la fin de l'année.

DIFFÉRENCES SALARIALES IMPORTANTES

« Tous ont obtenu la garantie d'occuper des postes équivalents à celui antérieur au sein de l'HFR, aux mêmes conditions salariales. Cet accord a été trouvé le lendemain de la grève, lors d'une rencontre avec le conseil d'administration de l'Hôpital. Il reste encore une petite dizaine de personnes à reclasser », poursuit le collaborateur du SSP soulignant que, dans les blanchisseries privées, les salaires sont extrêmement bas. Chez LGB SA, chiffre Gaétan Zurkinden, un employé non qualifié touche 3300 francs brut par mois, un travailleur semi-qualifié 3460 francs et un responsable d'équipe 3550 francs. « Il y a de grandes différences de rémunérations avec celles pratiquées dans la fonction publique. Jusqu'à 2000 francs d'écart par mois pour les employés

comptant une vingtaine d'années de service. » La blanchisserie sélectionnée pour reprendre l'activité, note encore le syndicaliste, viendra avec ses effectifs.

INQUIÉTUDES POUR L'AVENIR

Reste que, si le SSP se montre satisfait de la solution trouvée, il s'inquiète de la concrétisation de la privatisation de la Buanderie de l'HFR. « Nous craignons que cette privatisation – après celle de la crèche de l'HFR – ne soit la porte d'entrée vers l'externalisation d'autres secteurs au sein de l'établissement: nettoyage, cuisine ou même certains services de soins. » Et de prévenir: « Le personnel de l'HFR, avec l'appui du SSP, se mobilisera avec énergie pour éviter de nouvelles privatisations, et maintenir un hôpital public qui réponde aux besoins de la population. » ■

UNE ÂME INDESTRUCTIBLE

Terre montagneuse, écrin d'innombrables églises et monastères, l'Arménie est attachée à ses racines tout en étant résolument tournée vers l'avenir. Carnet de route impressionniste d'Erevan au sud du pays

Textes et photos Sonya Mermoud

Si Paris a sa tour Eiffel, Athènes son Acropole ou encore Londres son Big Ben, impossible de dissocier Erevan de sa Cascade. Un monument emblématique de la capitale arménienne, composé de jardins en terrasses, de fontaines et de statues. Une imposante et singulière œuvre de béton en paliers d'une centaine de mètres de haut. Son ascension, à force de mollets ou en empruntant les escaliers roulants à l'intérieur de la construction, offre une vue panoramique de la cité. Un spectacle où le rose domine, principale couleur des façades en tuf d'Erevan, tranchant avec la sévérité de ses bâtiments hérités de la période soviétique. La capitale, forte de 1,2 million d'habitants - le tiers de la population d'Arménie - se niche au pied du mont Ararat couronné de neiges éternelles. Voilé de brume, le mytique massif se dérobera toutefois ce jour-là aux regards. Belvédère, la Cascade abrite dans ses murs une galerie d'art contemporain et, dans son parc attenant, plusieurs sculptures dont des œuvres tout en rond de Botero. La symbolique chute d'eau, point de ralliement des Erevanais, a été érigée vers 1970; et imaginée par l'architecte et urbaniste Alexandre Tamanian qui a conçu, au début des années 1920, les plans d'Erevan, lui donnant son visage néoclassique actuel.

En cette agréable fin d'après-midi de mai, il flotte sur la dynamique capitale un petit air de vacances, caractérisé par ses terrasses et ses parcs bien fréquentés, une ambiance jeune, décontractée, européanisée et pourtant particulière. Enseignes de marques, cafés, échoppes de fleurs, kiosques de boissons, glaces et en-cas... animent de larges avenues ombragées de platanes. La balade mène inmanquablement à la place de la République, ou bat l'autre cœur d'Erevan. Autour de l'esplanade ovale aux nombreuses fontaines se dressent des bâtiments grandiloquents, dont le palais du gouvernement et un intéressant musée d'histoire. L'espace a été le théâtre des principales manifestations pacifiques ayant entraîné au printemps 2018, la démission de Serge Sarkissian (voir ci-contre). Cette Révolution de velours a ravivé l'espoir d'un renouveau économique et social dans ce pays tourné vers l'avenir sans se départir de ses traditions. Un Etat qui mise aussi sur le développement de son secteur touristique...

PLAIE TOUJOURS BÉANTE



Moments d'émotion et de recueillement au Mémorial et musée du génocide à Erevan construit en 1967 où de douloureux chants résonnent en continu. Une extermination planifiée par la Turquie dans les années 1915 et 1916 qui a provoqué la mort de 1,5 million d'Arméniens, victimes de famines, de massacres et de déportations de grande ampleur. Elle a débuté avec l'arrestation et l'exécution de centaines d'intellectuels de Constantinople, le 24 avril 1915, jour retenu depuis comme date de commémoration. Les Jeunes-Turcs alors au pouvoir ont profité du chaos général de la Guerre mondiale pour épuré l'Etat de ses habitants non musulmans et étendre l'influence de l'Empire ottoman. Un génocide qu'Ankara n'a jamais voulu admettre. Devant le monument du souvenir, la guide Irène Chaboyan décrypte l'architecture: «Symbole de renaissance de la nation arménienne, la flèche, fissurée en deux, évoque le pays et sa diaspora alors que la construction tombe à ciel ouvert où brûle une flamme perpétuelle illustre une plaie toujours béante. Elle ne se refermera que lorsque la Turquie aura reconnu sa responsabilité.» ■

GARDIENNES CÉLESTES

Terre de montagnes et de lacs, de vergers et de vignobles, écrin d'innombrables églises et monastères, l'Arménie fait partie de ces destinations relativement méconnues et attachantes. Avec une nature plurielle ouvrant un large terrain d'aventure et un riche patrimoine architectural auxquels s'ajoutent une population d'une grande hospitalité et une cuisine saine et goûteuse. Une certaine simplicité, loin de l'effervescence souvent artificielle de spots traditionnels de vacances. Rien de tape-à-l'œil dans cet Etat du sud du Caucase voisin de la Géorgie et de l'Iran, et pris en étau entre ses «ennemis» turcs et azéris. Alors que la Russie, à un jet de pierre, reste son principal partenaire commercial.

L'Arménie souffre encore d'un passé tragique avec, horreur suprême, le génocide perpétré par les Jeunes-Turcs en 1915-1916, qui a coûté la vie à 1,5 million d'innocents. Largement amputé de son territoire initial, soumis au gré des siècles à des dominations et à des influences diverses - perse, ottomane, russe et soviétique -, ce berceau de la chrétienté est parvenu, envers et contre tout, à conserver son identité. Un petit «miracle» qu'Irène Chaboyan, diplômée en sciences politiques et guide touristique, attribue à «la langue, la religion et la musique». «Nos racines sont si anciennes qu'on n'est pas parvenu à les éradiquer. Le sentiment d'appartenance à la terre est très fort», affirme cette quadragénaire dans un français parfait. Et d'ajouter: «Les lettres de notre alphabet n'ont pas été absorbées. Elles sont les gardiennes célestes de notre identité. Durant le génocide, nombre d'anciens manuscrits ont pu être sauvés.» Un trésor rassemblé dans le Matenadaran à Erevan, sanctuaire de milliers d'écrits richement enluminés.

LIEN AVEC SON HISTOIRE

A une vingtaine de kilomètres de la capitale, la petite ville d'Etchmiadzin abrite le siège de l'Eglise apostolique. Ce «Vatican» arménien, rassemblant différents édifices religieux, constitue un haut lieu de pèlerinage. A son entrée se dressent des *khatchkar*, croix-pierre typiques du pays, qui sont autant d'autels à ciel ouvert. «Venir ici, c'est se relier à son histoire», explique Irène Chaboyan alors que des visiteurs pénètrent dans l'enceinte. «Si les Arméniens ne vont pas tous à la messe le dimanche, ils se rendent fréquemment dans les églises, brûlent des bougies, prennent conseil auprès de prêtres. La quasi-totalité de la population est croyante. L'identité religieuse a d'autant plus été renforcée qu'elle s'est heurtée à un milieu hostile durant la période soviétique.» L'interlocutrice n'en reste pas moins critique à l'égard du passage du socialisme à un «capitalisme sauvage, sans lois ni règles». Et, sans regretter le communisme, lui reconnaît aussi des points positifs, notamment en matière d'éducation et de respect de la culture. «L'argent n'était alors pas un dieu, juste un moyen, pas une finalité.»

DES PÉPINS VIEUX DE 6000 ANS

La fertile plaine de l'Ararat déroule ses rubans de champs et de vergers. En chemin, des rangées de cigognes juchées sur des poteaux électriques où elles ont construit leur nid retiennent le regard. Première halte, le monastère de Khor Virap, perché sur un promontoire, avec, pour cadre privilégié, le mont



La quasi-totalité des Arméniens sont croyants.

Ararat où l'arche de Noé aurait échoué. Un symbole national pour les Arméniens, quand bien même le massif se trouve désormais en territoire turc... Dans l'église Saint-Georges, des visiteurs se pressent autour de la fosse qui aurait servi de prison, au début du IV^e siècle, à Grégoire l'Illuminateur. L'homme, apôtre du christianisme, y aurait été détenu 13 ans en raison de sa foi avant que, guérissant le roi Tiridate IV devenu fou, celui-ci ne se convertisse et instaure la confession de son sauveur comme religion d'Etat. Voilà pour l'histoire résumée. A une encablure de Khor Virap, la frontière avec la Turquie est fermée. Comme celle avec l'Azerbaïdjan musulman, à la suite de la guerre au Haut-Karabagh, une enclave peuplée majoritairement de chrétiens, qui réclamait sa réunification avec l'Arménie. Un cessez-le-feu signé en 1994 n'a pas apporté un véritable règlement politique.

A une septantaine de kilomètres, le petit village viticole d'Areni s'enorgueillit d'une tradition ancestrale. C'est dans une grotte du même nom que des pépins de raisin vieux de 6000 ans ont été découverts - un antre visitable, abritant encore poteries et amphores millénaires bien préservés. Si, du temps de l'URSS, on produisait surtout du cognac, les Arméniens font aujourd'hui d'excellents crus. Rencontré dans son vignoble, Martin Simonyan soulignera la qualité des grappes. Comme le plaisir qu'il ressent, en fin de journée, à marcher entre les lignes en contemplant son travail: «Ça me rend heureux.»

VOL AU-DESSUS DES GORGES

Le voyage se poursuit vers le sud au cœur d'un paysage de montagnes et de vallées. Camaïeu de verts entrecoupés de rares villages et de localités aux maisons de pierre et de barres d'immeubles décrépis. Sur la chaotique route en lacets menant au monastère de Tatev, dans la région de Goris, plus à l'est, on croise quelques rares voitures, dont de vieilles Ladas. Un berger à cheval s'affaire à regrouper son troupeau de moutons indisciplinés. Plus loin, des vaches se rangent, placides, sur le côté. Le véhicule tanguait au gré des nombreux nids de poule ponctuant le trajet. Les pâturages, piqués de coquelicots volant la vedette aux autres fleurs, dessinent l'essentiel de ce paysage. Variété dans la simplicité... La météo aujourd'hui hésite. Tantôt à l'orage, tan-

RUCHE TECHNOLOGIQUE

Attachée à ses racines, l'Arménie n'en est pas moins résolument tournée vers l'avenir et mise largement sur le développement des hautes technologies. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour au centre Tumo - ouvert aux visiteurs - consacré à la création numérique, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Fondé en 2011 par des donateurs arméniens résidant à Dallas, ouvert six jours sur sept, cet espace accueille gratuitement 10 000 jeunes de 12 à 18 ans se formant, après les cours scolaires normaux, aux techniques de la programmation et des arts. Deux autres espaces de ce type ont été encore ouverts dans le pays. Nane Sargsyan, 18 ans, a fréquenté la ruche futuriste d'Erevan, qualifiée de «seconde maison». Primée à 15 ans pour un jeu vidéo qu'elle a créé avec son frère, elle étudie aujourd'hui à l'Université américaine d'Erevan, section informatique, et projette de poursuivre son cursus à San Francisco. «J'aimerais aller dans la Silicon Valley pour me perfectionner, mais après, je rentrerai en Arménie. Je veux donner quelque chose à mon pays.» ■

tôt ouvrant de brèves percées de soleil. Nous voilà au pied du téléphérique, le plus long du monde avec ses 5,7 kilomètres. A cette heure, les visiteurs sont encore rares. Seuls une quinzaine de passagers embarqueront dans la nacelle. Surnommé «les ailes de Tatev», le téléphérique, construit par une entreprise suisse, s'élance gaillard dans les airs. Survole des pics vertigineux plongeant à des centaines de mètres de profondeur. A chaque passage de pylône, c'est un haut-le-cœur. Une crainte infondée et rentrée. Et des points de vue époustouflants. Une dizaine de minutes plus tard, le complexe religieux surgit, spectaculaire, surplombant le canyon de Vorotan, à plus de 1500 mètres d'altitude.

MÉLOPÉE PARLANT AU CŒUR

A l'entrée du sanctuaire, des marchands proposent des produits du terroir: du miel garanti biologique et des fruits secs pour vitaminer l'hiver. Le roi du pays, sans conteste, c'est l'abricot dont le bois sert aussi à la fabrication de *doudouk*, flûte arménienne traditionnelle accompagnant de profondes et mélancoliques mélodies parlant au cœur. Mais aussi la grenade, récoltée au début de l'automne, et ses graines évoquant la diaspora dispersée au quatre coins du monde...

Dans l'enceinte du complexe fortifié abritant trois édifices religieux, un monolithe de huit mètres frappé d'une croix, intrigue. «Il s'agit d'un *Gauzan*, explique la guide Nvrad Sargsyan. Il aurait servi à alerter la communauté de l'arrivée de cavaliers ennemis ou d'un tremblement de terre en oscillant.» Des maux qui ont frappé l'ex-République soviétique plus souvent qu'à son tour. Parmi les catastrophes naturelles récentes, on se souvient du terrible séisme qui détruisit en 1988 les villes de Spitak et de Gyumri faisant des dizaines de milliers de victimes...

Dans l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul datant du X^e siècle, la plus importante de Tatev, le père Mikael, gardien des lieux, bénit de jeunes fidèles. Une main bienveillante sur leur front, il prononce des prières en litanie.

Quelques tableaux d'un pays insolite, familier et dépaysant à la fois, à l'indéniable supplément d'âme. ■



Le monastère de Tatev, inscrit au patrimoine de l'Unesco.



La place de la République, à Erevan, où ont eu lieu notamment, au printemps 2018, les manifestations pacifiques ayant entraîné un changement de gouvernement.



En se promenant dans la capitale.



Sur la route du sud...



Le monument de la Cascade, emblématique de la capitale arménienne.



Le monastère de Khor Virap avec pour cadre le mytique mont Ararat.

«Le peuple arménien est sage»

Secrétaire de l'Union de la presse francophone résidant à Erevan, l'Arménienne Zara Nazarian commente la situation dans son pays, un peu plus d'un an après la Révolution de velours

Propos recueillis par Sonya Mermoud

En avril et en mai 2018, des dizaines de milliers d'Arméniens ont manifesté dans la capitale et d'autres villes du pays, réclamant la démission de Serge Sarkissian. A la tête de la nation depuis plus de dix ans, l'ancien président, nommé ensuite Premier ministre, avait modifié la Constitution afin de conserver, avec cette nouvelle fonction, les pleins pouvoirs. Pas au goût des contestataires qui se sont également insurgés contre la corruption et la pauvreté frappant un grand nombre d'Arméniens. La révolution a débouché sur le départ du dirigeant controversé, réputé indébouvable. Lui a succédé le journaliste Nikol Pachinian, figure de proue de la contestation.

Un peu plus d'un an après les événements, Zara Nazarian, secrétaire générale de l'Union de la presse francophone - qui a tenu ses assises en 2018 à Erevan - appréhende l'avenir avec optimisme. Même si tout prend beaucoup de temps...

Quels changements concrets a amené la Révolution de velours?

Nous avons eu droit à de vraies élections législatives, les premières depuis 25 ans (en décembre 2018, *ndlr*). Avant, elles faisaient plutôt l'objet d'arrangements... Il s'agit là d'un changement fondamental. Autre évolution conséquente: la li-

béralisation du marché d'importation, jusqu'à présent sous monopole. Mais la situation reste ambiguë. Le processus de réformes ne va pas aussi vite qu'on le souhaiterait après un quart de siècle de stagnation.

Quels principaux défis attendent le nouveau gouvernement?

Le redressement de l'économie. Et son retour dans un champ légal. Hors des zones d'ombre. Un objectif freiné par un contre-pouvoir refusant de perdre ses prérogatives. Sur ce front, les choses bougent trop lentement. Les investissements restent maigres. Le taux de chômage est estimé entre 16 et 40% Une personne sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. Le salaire moyen s'élève à l'équivalent de 300 euros, celui minimum à 100 euros. On ne peut rien faire avec ce dernier montant. Au niveau social, la tâche se révèle immense. Tout est à reconstruire.

Et les syndicats jouent-ils un rôle?

A ce stade pas vraiment. Il s'agit de structures héritées de l'ex-URSS - alors plus une formalité qu'autre chose - qui servaient uniquement à attribuer des places dans les sanatoriums et les maisons de santé... Aujourd'hui, les syndicats existent toujours davantage sur le papier qu'ils ne sont vraiment actifs. Ils ne sont pas très bien organisés.

La diaspora soutient-elle l'économie?

L'argent investi par la diaspora dans le pays sert à financer des projets précis, non à renflouer les caisses de l'Etat. Comme, par exemple, l'école Tumo consacrée à la création numérique. Les Arméniens de l'extérieur (estimés à 8 millions, *ndlr*) apportent aussi souvent une aide financière à leur famille.

Le tourisme représente-t-il une source de revenus importante pour le pays?

Il a un réel impact, un effet bienveillant sur l'économie, mais il ne s'agit que d'un secteur parmi d'autres. Dans tous les cas, l'Arménie est une destination de vacances idéale, sûre, qui se distingue aussi par la qualité d'accueil de ses habitants.

Etes-vous confiante pour l'avenir?

Oui, bien sûr, sinon je ne resterais pas dans le pays. Je suis optimiste. Les Arméniens sont un peuple très sage, paisible, constructif, discipliné. La Révolution de velours s'est déroulée sans aucune agression. Pas une goutte de sang n'a été versée, pas une fleur n'a été coupée. ■

Dix secrétaires syndicaux décrochent leur brevet fédéral

Ils sont les premiers à avoir passé les examens de la nouvelle formule de formation

Sylviane Herranz

Dix secrétaires syndicaux ont été félicités par Vania Allewa lors de la dernière Assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) à Berne. La présidente d'Unia, et vice-présidente de l'USS, leur a remis le diplôme fraîchement décroché de «secrétaire syndical avec brevet fédéral». Parmi les dix personnes brevetées se trouvent deux Romands, Giorgio Mancuso, nouvellement arrivé d'Unia Valais à la région Vaud, et Artur Bienko d'Unia Genève. Les autres proviennent de Suisse alémanique et travaillent pour Unia ou Syndicom. Reconnue par le Secf (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), la formation est placée sous la responsabilité de l'USS. Elle est dispensée depuis 2010 par l'institut Movendo et comprend deux domaines d'approfondissement: le conseil aux membres sur les questions juridiques et l'organi-

sation des actions et des campagnes. Les dix nouveaux brevetés sont les premiers à avoir passé l'examen selon la nouvelle formule de formation mise en place récemment pour alléger quelque peu le parcours permettant d'acquérir le brevet. Aujourd'hui, cette formation se décline en dix modules obligatoires et neuf jours d'approfondissement, pour un total de 40 jours, contre treize modules et 70 jours auparavant. «Cela permet de mieux concilier le travail syndical et le cursus, sans rien enlever à la qualification finale», explique Valérie Boillat, responsable de formation à Movendo, qui se réjouit du succès des dix syndicalistes. Ils viennent allonger la liste des personnes ayant réussi la formation. «Avec la nouvelle volée, 39 personnes ont obtenu la qualification depuis 2010, dont 16 femmes et 23 hommes. La plupart viennent d'Unia (25), mais les autres syndicats sont aussi représentés avec sept brevetés pour le SEV, quatre pour Syndicom et trois

pour le Syndicat des services publics», détaille la responsable. Quant au déroulement de la formation, l'objectif est de pouvoir la terminer en deux ans, même si cela reste ambitieux. A contrario, elle peut aussi être effectuée plus rapidement en fonction de ses acquis ou de son expérience. «Les candidats doivent avoir un bon bagage, en droit du travail par exemple. Mais il n'est pas nécessaire d'être bardé de diplômes, une bonne expérience du terrain est au moins aussi utile.» Les prochains examens sont prévus en 2021. La formation est ouverte au personnel des syndicats, y compris aux collaboratrices et collaborateurs de la caisse chômage et de l'administration. Toute personne intéressée par une telle formation doit en faire la demande à ses supérieurs. Valérie Boillat reste cependant à disposition pour tout renseignement*.

*valerie.boillat@movendo.ch



Les dix nouveaux possesseurs du brevet fédéral de secrétaire syndical, avec, à gauche, Giorgio Mancuso et Artur Bienko. Puis, de g. à dr.: Caroline Diethelm, Syndicom Zurich; Sheqir Berisha, Unia Zurich; Marcel Dummermuth, Unia Soleure; Raffaele Mitrucci, Unia Olten; Daniela Ianni, Unia Olten; Dietmar Helbig, Syndicom Saint-Gall; Azra Ganic, Syndicom Zurich; Adriano Troiano, Syndicom Berne.

AGENDA UNIA

FRIBOURG

FERMETURES ESTIVALES

Nos bureaux sont fermés jusqu'au 12 août. En cas d'urgence, une permanence téléphonique est ouverte les mardis et jeudis matin de 9h à 11h.

Durant la semaine du 12 au 16 août, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi de 9 à 11h (excepté le jeudi 15 août).

Le numéro de téléphone du syndicat est le 026 347 31 31.

Les permanences syndicales reprendront le samedi 17 août de 8h30 à 11h, à Fribourg et à Bulle.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

La permanence a lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS

Troisième marche du CAD

Le groupe des retraités et retraités d'Unia Genève vous invite à participer à la 3^e marche du Centre d'animation et de détente de Genève (CAD) à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. Cette marche aura lieu: **dimanche 29 septembre.**

Au programme: arrivée en fanfare, partie officielle, grillades et salades offertes aux marcheurs par le CAD.

Programme des courses:

Course n°1 - Temps de marche 1h15;

Course n°2 - Temps de marche 2h10;

Course n°3 - Temps de marche 2h45;

Rendez-vous à 8h15 devant la Brasserie du Centre Commercial 1219 Le Lignon, départ à 8h30.

Course n°4 - Temps de marche 55 minutes;

Course n°5 - Temps de marche 1h30;

Rendez-vous à 9h30 au terminus du tram 14,

station P+R Bernex, départ 9h45

Inscriptions jusqu'au 16 septembre par bulletin d'inscription ou par e-mail:

aminjd@bluewin.ch ou par tél : 022 796 67 77

Bulletin d'inscription à la marche du CAD du 29 septembre (pour chaque personne)

Nom:

Prénom:

Tél.:

Adresse:

Temps de marche:

Sortie à Laupen

Le GI des retraités organise une sortie le **jeudi 3 octobre à Laupen.**

Rendez-vous à 8h15.

Départ à 8h30. Retour prévu à Genève 18h30.

Coût total de la sortie: 60 fr. par personne.

Inscription au plus tard jusqu'au **16 septembre.**

Au menu: Salade de doucette avec œufs et croûtons, suprême de poularde sauce chasseur, riz de Camargue et garniture de légumes, parfait aux framboises. Vins de la région, café, eaux-minérales.

Nombre de participants limité à 50.

Bulletin d'inscription pour la sortie à Laupen, le mercredi 3 octobre.

Nom/Prénom:

Tél.:

Adresse:

Nombre de personnes:

Merci de retourner le coupon-réponse complété au plus tard le 16 septembre à: Unia, GI Retraité-e-s, chemin de Surinam 5, case postale 288, 1211 Genève 13

NEUCHÂTEL

CAISSE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 20 août à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 22 août à 16h.

TRANSJURANE

SORTIE ANNUELLE

Le comité des retraités d'Unia Transjurane vous invite à venir participer à la sortie annuelle qui se déroulera le **12 septembre** prochain.

Au programme

10h30 – 12h: visite de la chocolaterie Camille Bloch à Courtelary.

Dès 12h15: apéro suivi du repas de midi.

Prix: 20 fr. par personne. **Inscriptions obligatoires jusqu'au 2 septembre.**

Réservations et renseignements: 0848 421 600 ou romain.cuttat@unia.ch

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

4 septembre - Comité des retraités à 14h.

Restaurant à Porrentruy. Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvillier. Org. groupe Jura bernois.

10 octobre - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VAUD

FERMETURES ESTIVALES

Lausanne: les permanences du samedi seront fermées les 3 août, 10 août et 17 août ainsi que les vendredis 2 et 9 août.

Crissier: fermé jusqu'au 18 août.

Nyon: fermé jusqu'au 9 août,

réouverture le lundi 12 août.

Vevey et Est vaudois: fermé jusqu'au 9 août,

réouverture le lundi 12 août.

Yverdon et Nord vaudois: fermé jusqu'au 2 août,

réouverture le lundi 5 août.

La Vallée: fermé jusqu'au 2 août,

réouverture le lundi 5 août.

Loïs sans Superman

Entre science et poésie, le film *100 kilos d'étoiles* interroge sur la place des abîmés de la vie dans notre société. Un conte initiatique en compagnie de quatre adolescentes attachantes



Nicolas Jacot

Loïs a 16 ans. Passionnée de physique, elle rêve de devenir spationaute et de voyager dans l'espace. Mais malgré ses capacités manifestes et une participation prometteuse à un concours du Centre national d'études spatiales, la jeune fille doit faire face à un obstacle de taille: son poids. Car Loïs pèse plus de 100 kilos, un problème de famille... Pour tenter d'y échapper, elle se lance dans un régime drastique qui l'envoie directement à l'hôpital. Et là, alors que tout semble perdu, elle rencontre Amélie, Stannah et Justine, trois adolescentes cabossées comme elle et qui vont l'aider à accomplir son rêve, participer au concours et toucher les étoiles. Premier long métrage réalisé par Marie-Sophie Chambon, *100 kilos d'étoiles* revient sur une thématique déjà abordée par la cinéaste dans deux courts métrages: ou comment le surpoids fragilise une jeune fille dans sa relation au monde. Car dans cette société patriarcale, tout le monde semble avoir des conseils – souvent contreproductifs – à donner à une Loïs peu sûre d'elle sur la manière de mener sa vie. «Je n'ai pas besoin de vous!» hurle-t-elle au début

du film, comme pour signifier sa détermination à se libérer de son carcan. Femme et de surcroît ronde, la jeune héroïne semble donc incapable de trouver sa place, ainsi que l'exprime Marie-Sophie Chambon: «J'ai pris conscience qu'un corps de femme en surpoids symbolisait à lui seul ce que la femme n'a pas le droit d'être dans notre société. La femme se doit d'être un symbole de désir, sa représentation est souvent pensée par le prisme du regard masculin.» Face à cet isolement, va naître chez Loïs un besoin d'évasion qui va trouver écho dans les trajectoires de ses trois compagnes de chambre. Elles aussi enfermées dans leur «handicap» au sens large du terme – Amélie est anorexique, Stannah paraplégique et Justine souffre de toc. Car bien plus qu'une simple fugue de l'hôpital, c'est bien dans une fuite hors du monde que les quatre amies vont se lancer et qui va les amener à se faire une place et, finalement, à grandir. ■

100 kilos d'étoiles, de Marie-Sophie Chambon, sortie en Suisse romande le 31 juillet.

BRÈVE

NYON, ON VOTERA LE 22 SEPTEMBRE

Les habitants de Nyon seront appelés à se prononcer le 22 septembre prochain sur l'extension des horaires d'ouverture des magasins le samedi de 18h à 19h. Cette votation fait suite à l'aboutissement du référendum lancé par le personnel de vente, Unia, le Parti socialiste, les Verts et le POP opposés à cette prolongation. Rappelons que 3554 signatures avaient alors été déposées auprès de la Municipalité, soit presque 80% de plus que le nombre nécessaire. ■ **L'ES**

COURRIER

OBJECTIF LUNE

J'y étais devant la télévision qui retransmettait les images du premier homme à avoir foulé le sol lunaire, ce 21 juillet 1969. Je me trouvais derrière le rideau de fer, en Tchécoslovaquie. Les images de la NASA étaient diffusées sous la censure soviétique. L'URSS avait salué l'exploit, qui devait inaugurer une ère nouvelle pour l'humanité!

Mais cela ne s'est pas déroulé comme espéré. Aux USA, l'agence d'Etat avait si-phonné une grande partie des finances fédérales pour les missions Apollo et l'armée US était embourbée au Vietnam. Elle devait aussi faire face à l'agitation sociale dans les grandes villes du pays et mater la révolte des communautés noires, en lutte contre la ségrégation raciale. La colonisation de la Lune attendra des jours meilleurs. En Union soviétique, la situation n'était pas plus enviable que celle des quartiers populaires américains. Les Russes avaient aussi leur Vietnam, en Afghanistan. Avec Margaret Thatcher, à Londres et Ronald Reagan à Washington, les Anglo-Saxons s'étaient promis d'en finir avec «l'Empire du mal». Le savoir-faire de la NASA fut utilisé pour le programme de la «Guerre des étoiles», qui devait garantir l'invulnérabilité du ciel américain. Des moyens financiers énormes furent engagés pour la militarisation de l'espace. L'URSS, qui n'avait pas la capacité de renchérir, fut acculée à la faillite. Cette rivalité idéologique entre les deux super-puissances de l'après-guerre avait mobilisé les meilleurs scientifiques du monde. Ainsi l'humanité a pris cinquante ans de retard dans la colonisation de l'espace! Ce rappel des faits devrait nous servir d'avertissement. La guerre froide est de retour, l'agitation sociale aussi. La perspective d'établir une communauté permanente sur la Lune est une idée fascinante pour l'humanité tout entière. Malheureusement, la sagesse n'est toujours pas au rendez-vous. Les budgets militaires sont en hausse partout dans le monde, pour protéger les riches contre les pauvres, qui fuient la misère. Dans ces conditions d'ici bas, la colonisation de la Lune reste un objectif inatteignable! ■ **Jean-Claude Cochard, Les Avants**

À GENÈVE, UNIA FAIT FERMER UN CHANTIER DE LA HONTE

Une trentaine d'ouvriers travaillaient à la rénovation de l'Hôtel Bernina dans des conditions d'hygiène inadmissibles

Textes Jérôme Béguin

Unia Genève a fait fermer le 16 juillet le chantier de rénovation de l'Hôtel Bernina. A l'aube, des syndicalistes ont barré les accès à cet immeuble sis en face de la gare Cornavin et propriété de l'Hospice général, accrochant sur l'échafaudage une banderole flanquée des mots «Chantier indigne! Hygiène indigne!». «Nous bloquons ce chantier pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs», a expliqué peu après José Sebastiao, le responsable du secteur construction d'Unia Genève, au cours d'un point presse. Ce chantier étant encombré de gravats rendait périlleux les déplacements dans les escaliers et sur l'échafaudage; en outre, les trente ouvriers s'activant sur le site étaient forcés de prendre leur pause déjeuner au milieu des débris, des détritus et de la poussière, a dénoncé, photos à l'appui, le syndicat. «Ce sont des conditions misérables, même les rats n'entrent pas là-dedans», s'est indigné le secrétaire syndical. Devant la gravité des faits, un contrôleur de l'Inspection paritaire des entreprises appelé sur place a contacté l'inspection des travaux du Dépar-

tement du territoire. En moins de dix minutes de visite, ce dernier a fait fermer le chantier. «Il a dit qu'il n'avait jamais vu ça», confie la secrétaire syndicale Camila Aros qui l'a suivi dans l'immeuble. «Les toilettes sont, par exemple, dans un état innommable, mais le plus dangereux, à mon avis, est l'échafaudage, qui, obstrué de débris, ne permet pas de progresser.» L'inspecteur de chantier a prescrit de dégager et de nettoyer tout cela, d'installer des toilettes salubres, de mettre en conformité l'éclairage, car des ampoules pendouillaient à hauteur d'homme et, enfin, de séparer les espaces pour se changer, prendre des pauses et stocker du matériel.

PAS D'EXCUSE...

«Les règles imposent 1 m² par personne pour se changer et un autre 1 m² séparé pour les pauses», indique Blaise Ortega, le responsable du secteur de la métallurgie du bâtiment d'Unia Genève, qui se désole que Batineg, l'entreprise chargée de la direction des travaux, n'ait pas installé des baraques dans la rue. «Utiliser des places de parking à cet effet ne coûte que 15 francs par jour.»

«On a des problèmes sur ce chantier pour débayer les débris comme on le souhaite», tente de se justifier le représentant de la société vaudoise rencontré sur place, avant de reconnaître: «Il est vrai que nous n'avons pas d'excuse.» «Il est inadmissible que les entreprises laissent les ouvriers dans ces conditions et c'est encore plus inadmissible quand il s'agit d'un chantier public. Si nous sommes satisfaits de la réactivité du Département du territoire dans ce cas, on reste mécontent de la façon dont l'Etat gère ses chantiers», relève José Sebastiao. «Il n'est pas normal que nous soyons obligés d'intervenir pour bloquer un chantier, ce n'est pas le job des syndicats», ajoute Blaise Ortega. Finalement, il a fallu quatre jours aux nettoyeurs de chantier pour tout poutzer. «C'est le jour et la nuit, on peut désormais marcher sans risquer de se prendre les pieds dans un câble ou de tomber dans un trou», relate le secré-

taire syndical qui est allé faire un tour sur les lieux. Il prévoyait d'y retourner cette semaine pour faire le point avec les ouvriers. «J'ai déjà reçu plusieurs courriels d'ouvriers qui nous

remercient. Les actions que nous menons depuis quelques semaines sur les chantiers genevois débouchent sur des résultats concrets.» ■



Les syndicalistes d'Unia ont bloqué le chantier pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

25 FRANCS DE PANIER RÉCLAMÉS DANS LA MÉTALLURGIE

Pour Unia Genève, ce cas illustre la problématique des indemnités de repas dans la métallurgie du bâtiment. Contrairement aux maçons, les travailleurs actifs dans la construction métallique, l'installation sanitaire, le chauffage ou encore l'électricité ne touchent pas ce «panier» de 25 francs pour se restaurer. Alors que les négociations sont en cours pour le renouvellement de la Convention collective de la branche, Unia revendique l'égalité de traitement avec le secteur principal de la construction. Pour le syndicat, cela permet aux salariés en cas de problème sur un chantier de prendre les repas à l'extérieur. «La plupart des ouvriers ont un panier de 15 francs et si le chantier est à moins de 4 kilomètres du siège de l'entreprise, ils n'ont droit à rien. Nous réclamons 25 francs pour que les travailleurs puissent manger un repas décent. Dans le quartier de Cornavin, ce n'est pas de trop pour un plat du jour, une boisson et un café», plaide José Sebastiao. ■

Pour un vrai droit de manifester à Genève

Contre les entraves répétées à la liberté de réunion pacifique, une coordination se crée au bout du lac, dont Unia fait partie

Manon Todesco

En réaction au durcissement des conditions de manifester ces derniers mois, une Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM), composée de syndicats, de partis de gauche, d'associations et de collectifs militants, a vu le jour au mois de juin. Déjà en 2012, la révision de la Loi sur les manifestations sur le domaine public avait provoqué la colère de bon nombre d'entre eux. Qualifiée de loi «anti-manifs», celle-ci exige notamment la mise en place d'un service d'ordre par les organisateurs, ainsi qu'une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 francs en cas de débordements et/ou de violences. Les entraves vont désormais plus loin. Selon un communiqué de presse de la CGDM, les organisateurs d'une manifestation peuvent maintenant «se voir imposer des frais avant même que la manifestation n'ait eu lieu», liés par exemple au dérangement de places de stationnement. Des émoluments seraient également prévus «pour toute demande d'autorisation parvenant aux services de l'Etat moins de 30 jours avant la date prévue de la manifestation et dont le caractère urgent ne serait pas démontré». Enfin, il est à présent interdit de manifester pour toute demande parvenant moins de 48 heures avant l'événement. Tout cela n'est pas nouveau dans le sens où ces condi-

tions sont clairement stipulées dans le règlement d'exécution de la loi, mais jusqu'en 2019, les sanctions n'étaient pas appliquées. Un changement de cap qui serait motivé, selon les autorités cantonales, par le comportement de plus en plus désinvolte des organisateurs de manifestations.

ACTIONS

Dans les faits, la CGDM prend note déjà de plusieurs contraventions délivrées à la suite de manifestations ou de piquets de grève et dénonce un «harcèlement judiciaire et bureaucratique». A ce jour, la note dépasse les 4000 francs. Face aux atteintes à ce droit démocratique fondamental, plusieurs répliques sont en cours. D'abord, un recours a été déposé auprès de la Chambre administrative contre la décision de facturer des émoluments de 500 francs pour la manifestation en mémoire de ce jeune migrant afghan s'étant donné la mort fin mars au Foyer de l'Etoile. De même, durant la procédure, la CGDM exige du Conseil d'Etat qu'il ne facture plus de tels émoluments. Enfin, elle est en train de produire un rapport «faisant largement état des multiples violations de la liberté de réunion pacifique à Genève», qui sera rendu public à la fin de l'été. ■

«Il y a une tendance générale à attaquer les pratiques syndicales»

Attaqué par Demo Scope Genève SA après une dénonciation publique, un secrétaire syndical d'Unia a été blanchi par la justice, mais se voit réclamer les frais de procédure. Un recours a été déposé

Manon Todesco

Il y a deux ans, *L'ES* relatait les problématiques rencontrées au sein de l'institut de sondage genevois Demo Scope, notamment en matière de violations de la Loi sur le travail. Pour rappel, le secrétaire syndical en charge du dossier, Jamal Al-Amine, avait convoqué les médias pour dénoncer ce cas, la direction refusant d'ouvrir le dialogue et de trouver des solutions. Unia avait alors demandé à l'Etat de Genève d'exclure l'entreprise des marchés publics, vu les accusations, et dénoncé la situation à l'Office fédéral de la statistique, l'un de ses mandants. Quelques jours plus tard, Demo Scope Genève SA déposait une plainte pénale contre le syndicaliste pour diffamation. Après près de deux ans de procédure, l'affaire est classée. Selon l'ordonnance du Ministère public, qui reconnaît la «bonne foi» de Jamal Al-Amine, «il existait des raisons concrètes» permettant au prévenu de tenir «des propos litigieux» à ce moment donné. Elle reconnaît même «l'intérêt public à la divulgation» de ces informations, Demo Scope travaillant étroitement avec l'Office fédéral de la statistique, les HUG, les TPG ou encore l'Etat de Genève.

BLANCHI MAIS CONDAMNÉ

«J'ai été totalement blanchi, réagit le secrétaire syndical. La justice a reconnu la véracité des faits dénoncés, notamment le bidonnage des sondages.» Cela dit, la bonne nouvelle a vite été gâchée. «Malgré tout, le Ministère public me demande de prendre en charge les frais de procédure. Nous sommes très remontrés.» Selon le Ministère public, les accusations tenues à l'encontre de Demo Scope «sont de nature à porter atteinte à la personnalité de cette dernière». Les frais de procédure en question s'élèvent à 510 francs. Concernant les frais d'avocat de Jamal Al-Amine, plus de 8000 francs, aucune indemnité ne lui sera versée non plus. «Le problème, ce n'est pas le montant, mais le symbole. Ce n'est pas moi qui ai créé cette situation. On m'attaque, la justice me donne raison, et c'est moi qui me retrouve à payer ces frais, alors que Demo Scope n'aura rien à déboursier!» Et ce dernier de rappeler que, pendant ce temps, Demo Scope a pu continuer à exercer à Genève, notamment avec les acteurs publics, avant de déménager à Fribourg. Un recours a été déposé pour contrer la décision de justice concernant le syndicaliste, ressentie comme une sanction.

ALLER PLUS LOIN?

«Tant qu'il n'y aura pas de protection contre le licenciement pour activité syndicale dans le droit du travail suisse, nous, syndicats, servons de boucliers aux salariés. Ce dossier s'inscrit dans une tendance plus générale à attaquer et à restreindre l'action syndicale. En tant que syndicalistes, nous sommes sans cesse contraints de gaspiller du temps et de l'énergie pour formuler des recours. Pendant ce temps, à Genève notamment, le Ministère public semble consacrer peu d'énergie à la lutte contre la criminalité économique comme les faillites frauduleuses. Il est vraiment temps qu'il change ses pratiques.» Pour l'heure, l'avocat de Jamal Al-Amine, M^e Raphaël Roux, demande que les frais de procédure ne soient pas à la charge de son client, mais aussi qu'il touche une somme d'argent correspondant à ses frais d'avocat. De son côté, le principal intéressé songe à aller plus loin. «Est-ce que je ne devrais pas porter plainte contre Demo Scope pour dénonciation calomnieuse?» ■

VERT, LE FUTUR!

Du 5 au 9 août, Lausanne se transformera en capitale européenne des grèves du climat accueillant une rencontre internationale sur le mouvement. Des étudiants témoignent de leurs attentes et de leur engagement

Jiyana Tassin

Avec des invités renommés tels que Greta Thunberg et le prix Nobel Jacques Dubochet, le mouvement européen Fridays For Future (FFF) organise, du 5 au 9 août, une semaine de rencontres internationales à l'Université de Lausanne. Au programme: la définition d'une stratégie d'actions et de revendications pour faire face à la crise climatique. Lors de ce sommet «Smile For Future» sont attendus quelque 450 grévistes venant de 37 pays. Le meeting, qui vise à renforcer

les liens entre les militants de toute l'Europe, sera également marqué par une sixième grève à Lausanne, le 9 août. La tenue de ces assises illustre l'urgence d'opérer des changements dans nos modes de vie. Face à des gouvernements qui tergiversent ou font la sourde oreille, la jeunesse s'insurge et descend dans les rues pour crier son mécontentement. *L'ES* a rencontré trois jeunes de milieux et d'âges différents pour connaître leur avis sur la question environnementale et pour savoir ce qu'ils seraient prêts à faire à leur échelle. ■



THÉRIY PORCHET/ARCHIVES

Lausanne a déjà été le théâtre de trois grèves du climat, réunissant au total des dizaines de milliers de jeunes.

TÉMOIGNAGES

TIMOTHÉ GUITARD, 17 ANS

«Je ne sais pas si les grèves sont efficaces, mais elles mènent en tout cas à la discussion et à un changement de mentalité. La preuve puisque la question climatique se trouve au centre des prochaines élections», explique Timothé Guitard, un organisateur des grèves du climat. «La thématique touche tout le monde. Notre génération est bien plus confrontée à la problématique que ne l'étaient nos grands-parents ou même nos parents. On se doit d'être informé et de trouver des solutions.» Et quand il parle de changements, le gymnaste pense global. «Que ce soit à l'école ou dans les publicités, on nous fait en permanence culpabiliser sur notre consommation. On nous expose des faits, mais on nous explique peu ou pas comment changer. Pour moi, le problème n'est pas individuel mais sociétal. Je pense que les choses doivent évoluer à un niveau bien plus élevé qu'à notre propre échelle.» Ce qui n'empêche pas le jeune homme de faire attention à sa consommation, son bilan carbone ou encore à ses déchets. «Je suis prêt à changer plusieurs de mes habitudes et je le fais déjà. Je prends moins l'avion, je fais attention à jeter le moins possible et à ne surtout pas surconsommer. Mais pour moi, la solution se trouve avant tout dans un changement radical de système.» ■

ALICE MALHERBE, 17 ANS

«Toutes ces manifestations m'ont fait l'effet d'une claque. Ça a été une véritable prise de conscience et j'ai mieux compris l'ampleur du problème. On ne peut plus fermer les yeux, il faut agir», déclare Alice Malherbe, gymnaste. «J'ai énormément discuté de cette thématique avec des amis et je trouve que c'est un bon moyen d'enrichir ses connaissances. On en parle moins en classe, mais ça n'empêche pas des groupes comme Eco Cité (un cours facultatif proposé par le gymnase, *ndlr*) de se créer au sein du gymnase.» Présente à trois manifestations sur cinq, Alice estime que celles-ci ont permis une conscientisation et une extension de la cause, mais qu'à long terme, ça ne suffira pas. «On pourrait diviser la solution en deux: les gestes individuels et l'action des gouvernements. Je reste plus négative sur le deuxième point, car je ne suis pas sûre que les Etats prennent le risque de changer.» En ce qui concerne son engagement, la jeune femme précise: «Je suis végétarienne et la nourriture que j'achète est à 90% bio et suisse. J'essaie aussi d'utiliser le moins de plastique possible comme les pailles ou les sacs. Quant à mes habits, j'ai réduit mes achats et je favorise maintenant les friperies ou le recyclage. L'inertie des gouvernements ne doit pas nous empêcher d'agir. La remise en question vient des deux côtés.» ■

LOÏS CHESEAUX, 18 ANS

«Je ne pleure jamais devant les films sauf si je suis confrontée à un scénario catastrophe. Je suis alors inconsolable. J'étais déjà comme ça enfant. La question climatique m'a toujours beaucoup touchée», confie Loïs Cheseaux en souriant. Engagée depuis trois ans chez les Jeunes Verts, la jeune femme y est devenue, depuis peu, candidate. Elle collabore également au groupe vidéo du parti, dans lequel elle s'occupe de l'aspect technique. «On dit souvent que c'est aux politiques de trouver des solutions mais le pouvoir est entre nos mains. Ce problème nous concerne tous. Il y a un an, j'ai découvert plusieurs choses sur les industries textiles. Depuis, je n'achète plus d'habits et je me fournis principalement dans des friperies. A 7 ans, je suis devenue végétarienne en apprenant tout ce qu'impliquait ma consommation de viande. Je m'intéresse aussi beaucoup au courant minimaliste.» Issue d'une famille traditionnelle vaudoise, la jeune femme a dû s'opposer à bon nombre d'usages pour vivre en accord avec ses valeurs. «Ce n'est pas évident de se détacher de ses habitudes. J'aimerais devenir végane, mais c'est aussi difficile», explique Loïs Cheseaux, avant d'ajouter: «Malheureusement, peu de gens sont sensibles à l'écologie. Sans oublier les paradoxes de notre génération. On utilise tous les technologies à travers nos ordinateurs ou nos smartphones, alors que celles-ci polluent énormément. Même si toutes ces grèves sont encourageantes, tout va trop lentement face à la réelle urgence.» ■

Objectif zéro gaz à effet de serre

Quelque 85 000 signatures ont déjà été récoltées en faveur de l'initiative populaire fédérale pour les glaciers. Lignes maîtresses

Sonya Mermoud

Réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050*: voilà l'objectif poursuivi par l'initiative populaire pour les glaciers. Une dénomination ancrée dans la réalité helvétique. «Nous avons choisi de l'appeler ainsi car la fonte des glaciers constitue un des phénomènes les plus évidents du réchauffement clima-

tique dans notre pays. Nous espérons aussi capter l'attention des Suisses, attachés à leur paysage alpin», explique Mathilde Captyn, coordinatrice romande de l'Association pour la protection du climat. Créée l'an dernier, cette structure sert de fer de lance au projet des initiants. Elle regroupe des associations pour la défense de l'environnement, des représentants de tous les partis politiques, à l'exception de

l'UDC, ainsi que des personnalités des mondes scientifique, culturel et sportif. A ce jour, 85 000 personnes ont déjà apporté leur soutien au texte. Un signal positif, la campagne de récolte des paragraphes ayant été lancée mi-mai. «Nous ne savons pas encore si nous déposerons les 100 000 paragraphes nécessaires avant le délai prévu, à l'automne 2020. Cela dépendra des futures décisions du Parlement et du Conseil fédéral.» Le but du projet n'est-il pas trop ambitieux? Non, rétorque avec assurance Mathilde Captyn: «Si l'initiative a été qualifiée de radicale à son origine, le vent a tourné avec les mobilisations internationales pour le climat. Et le projet ne fait que réclamer la mise en œuvre de l'Accord de Paris que la Suisse a ratifié. D'autres pays ont déjà fixé des objectifs similaires. La loi suédoise exige que les émissions nettes soient nulles d'ici à 2045, la Finlande veut réduire les siennes en dessous de zéro d'ici à 2040. En 2018, la Commission européenne a déclaré son intention de devenir neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050.»

VIVRE PLUS SOBREMENT

Pour atteindre le but fixé, l'Association pour la protection du climat plaide en faveur du développement des énergies renouvelables et d'une meilleure efficacité énergétique. Le potentiel des puits de carbone naturels propres à absorber les gaz à effet de serre, comme les forêts, est clairement insuffisant.

«Quant aux puits artificiels, nous n'avons pas encore dépassé le stade de l'expérimental et nous ignorons aussi les problèmes qu'ils pourraient générer. Il serait irresponsable de continuer à miser sur des combustibles fossiles dans l'espoir que le CO₂ émis puisse être neutralisé de cette manière.» Les initiants confient le choix des instruments politiques nécessaires à leurs visées à la législation d'exécution, mais s'opposent à d'éventuelles compensations de nos émissions à l'étranger. «Nous disposons des moyens pour opérer des changements. Mais il faudra peut-être aussi accepter de vivre plus sobrement. A terme, il y aura moins d'automobiles. Il sera nécessaire de développer le covoiturage et les transports publics», poursuit la militante écologiste tout en insistant sur le fait que la transition devra toutefois être «socialement acceptable». «Avant de disparaître complètement du marché, le mazout et l'essence coûteront plus cher. Mais il ne s'agit pas de créer une situation comme celle des «Gilets jaunes». Au politique de faire son travail et de trouver des moyens prenant en compte les classes les plus fragiles.»

PÉRIL EN LA DEMEURE

Dans tous les cas, au regard de l'urgence climatique, Mathilde Captyn estime que si on ne prend pas dès aujourd'hui le problème à bras-le-corps, demain il sera trop tard. «Ce serait un

comportement suicidaire. On observe déjà dans nos vies quotidiennes les conséquences du réchauffement. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) ne cesse de tirer la sonnette d'alarme. Il a précisé que, même si on maintient la hausse des températures à 2 degrés, les conséquences sont déjà beaucoup plus graves qu'à 1,5 degré. Si le Parlement prenait vraiment l'Accord de Paris au sérieux, notre initiative serait inutile. Il y a bien une révision de la Loi sur le CO₂, mais le processus est trop lent.» Selon l'Association pour la protection du climat, la température moyenne en Suisse a augmenté jusqu'à présent deux fois plus vite que celle globale... entraînant, entre autres, la fonte des glaciers. L'acceptation de l'initiative, précise encore Mathilde Captyn, ne les sauvera pas. «Ils continueront à diminuer comme peau de chagrin, mais ce qui les affecte doit être évité dans d'autres domaines. Car l'enjeu ne se limite pas aux glaciers mais englobe la production alimentaire, la santé, la biodiversité, la production économique, la stabilité politique... et finalement la survie de la civilisation humaine.» ■

*Zéro net signifie que les émissions engendrées ne seront pas supérieures à celles qui peuvent être absorbées.



THÉRIY PORCHET

Les initiants plaident, entre autres, en faveur du développement des énergies renouvelables.